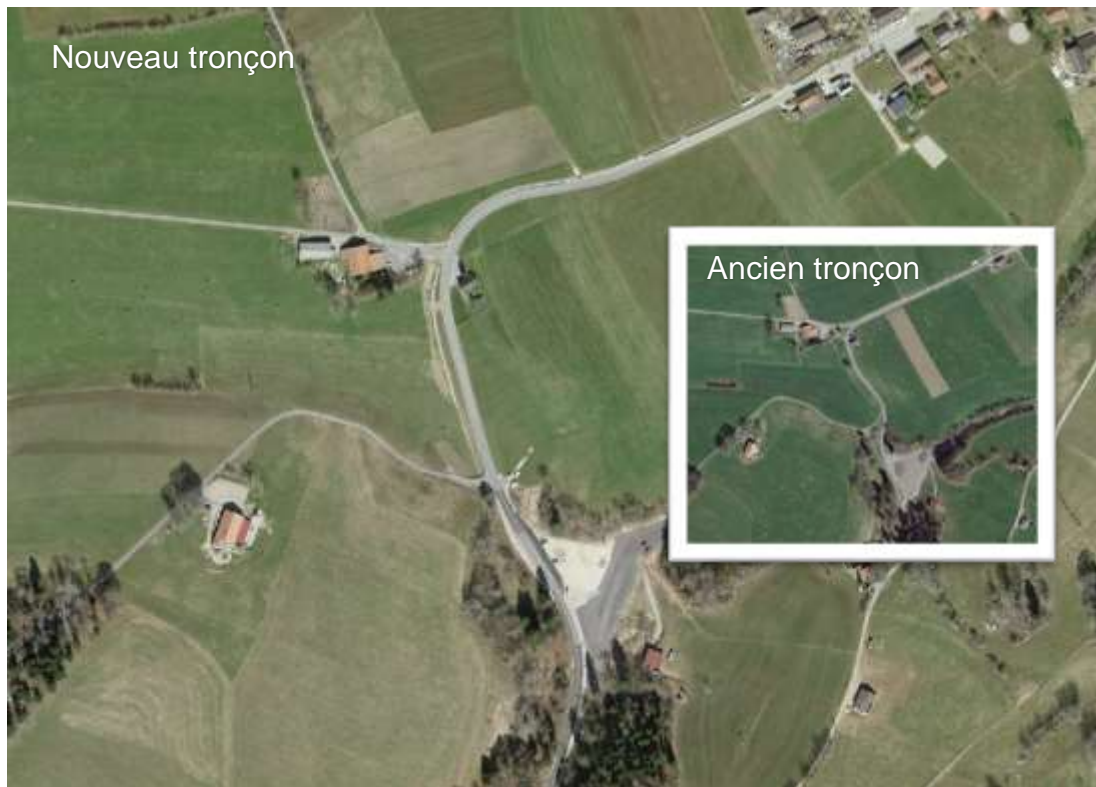


RC1003 Crêt-du-Puy – Le Côté – Le Pâquier**Éléments déterminants**

- Mise en conformité, en 2018, de l'ancien tronçon routier au Côté, dont la configuration correspondait encore au tracé historique. Sa géométrie ne répondait plus aux exigences des normes en vigueur et comportait une visibilité insuffisante sur plus de la moitié de sa longueur.
- Reconstruction complète de la chaussée existante dont la couche de fondation était insuffisante et présentait une sensibilité au gel élevée.
- Sécurisation des deux carrefours en Y permettant l'accès au Côté et au lieu-dit Les Planches. Ceux-ci n'étaient plus adaptés au trafic, ni aux véhicules actuels, et ne garantissaient plus le croisement de deux véhicules, Par ailleurs, l'orientation de certaines branches permettait au trafic de s'y engager sans devoir ralentir, créant un déficit de sécurité pour les autres usagers.
- Sécurisation de l'exploitation du tronçon, en particulier lors des opérations d'entretien hivernal.

Projet

Le projet de réaménagement de la route portait sur une longueur d'environ 600 m, soit depuis l'ouest du parking du Crêt-du-Puy jusqu'à l'entrée ouest du village du Pâquier. Il comprenait :

- la correction de la géométrie en plan, longitudinale et transversale,
- la mise au gabarit de la largeur de la chaussée,

Projet (suite)

- le remplacement complet de la superstructure de la chaussée, y compris les couches de revêtement,
- l'augmentation du rayon de courbure du virage du Côté et l'ajout d'une surlageur suffisante au droit de ce virage pour répondre aux normes en vigueur,
- la modification en une configuration en T des carrefours d'accès en Y au Côté et au lieu-dit Les Planches.

Mobilité douce

Le plan directeur cantonal de mobilité cyclable (PDCMC) ne prévoit pas, hormis le balisage, d'aménagements particuliers pour la mobilité douce sur la RC170. Compte-tenu de la topographie dans laquelle s'inscrivait ce projet et du coût élevé qu'atteindrait la réalisation des travaux supplémentaires et ouvrages nécessaires, il n'était pas recommandé d'intégrer des aménagements dédiés à la mobilité douce tout le long de ce tronçon, d'autant qu'aucun itinéraire cyclable officiel n'est indiqué sur ce parcours.

Réalisation des travaux

Ces travaux de réaménagement ont été réalisés en 2017 et 2018.

Coût du projet

Le montant net des travaux s'est élevé à CHF 2,3 millions

Crédit [12^{ème} étape de restauration et d'aménagement des routes cantonales](#)

Voir site internet SPCH – [Projets routiers](#)